



Fête du village



Soirée dansante
28 octobre 2019

La prochaine
fête au village
aura lieu
le 10 juillet 2021

COMITÉ D'ANIMATION DE SAVIGNEUX

2020 : UNE ANNÉE VRAIMENT PAS COMME LES AUTRES !

Chère Sabinienne, cher Sabinien,

Cette année a été particulièrement inattendue du fait de la pandémie de COVID-19 et le CAS n'a pas échappé aux bouleversements qu'il a provoqués : tous nos événements programmés ont dû être annulés.

Mais nous n'avons pas renoncé pour autant et déjà le CAS se prépare activement pour 2021. Plusieurs projets se profilent. Pour l'année 2021 nous souhaitons reconduire les thèmes du théâtre, de la fête au village qui aura lieu le 10 juillet 2021, du dîner dansant. Nous réétudierons la vente de fromages qui devait avoir lieu en avril 2020, réfléchissons sur la possibilité d'organiser le réveillon de la Saint Sylvestre.



QU'EST-CE QU'UN BÉNÉVOLE AU SEIN DU CAS ? PAS QUE « DES BRAS » !

Au sein de notre association, le bénévole a deux fonctions principales : une fonction consultative et une fonction active.

>> **Consultative**, d'une part, puisque toutes les décisions sont prises en commun à la majorité absolue. Ainsi, chacun peut exprimer ses avis, opinions ou projets lors des assemblées réunissant l'ensemble des membres.

>> **Active**, d'autre part, puisque chaque bénévole contribue à sa façon à la préparation et au bon déroulement des activités en fonction de ses capacités et surtout en fonction de ses envies.

Enfin c'est sans regret que nous fermons le calendrier 2020 et ouvrons celui de 2021 avec plein d'espoirs et souhaitons atteindre des sommets mais pas sans vous, parce que nous existons grâce à vous. C'est ce qui nous motive. Belle et heureuse année 2021 et à la joie de nos retrouvailles.

Toute l'équipe du CAS

LOCATION	Tarif associations de la commune	Tarif particuliers	Caution
FRITEUSE	80 €	100 €	500 €
SEAU À CHAMPAGNE	1 € /unité	-	6 € /unité



Vous souhaitez rejoindre notre équipe ?

Sandrine JACQUEMOUD (Présidente)
sandrine.jacquemoud@orange.fr
06 13 13 74 96